

« Kan ou kone ousa ou sort, ou kone ousa ou sa va »... l'Indigo, Lafrikindmada.

Les programmes de langues vivantes, **communs à toutes les langues, étrangères et régionales, à chaque niveau d'enseignement, et rédigés par cycle, proposent pour chacun d'eux des thématiques culturelles partagées par toutes les langues vivantes enseignées, qui permettent des projets pédagogiques cohérents, des travaux transversaux et des comparaisons entre langues et cultures.**

L'enseignement de la langue vivante régionale créole a pour objectif de développer les compétences de maîtrise du langage (écouter, parler, lire et écrire). D'autre part, il développe des contenus culturels liés au patrimoine dans lequel s'inscrit la langue et contribue à la reconnaissance de la diversité culturelle au sein de la communauté nationale. Il peut prendre quatre formes :

E N S E I G N E M E N T L V R I. 1. Sensibilisation à la langue vivante régionale créole :

Les élèves peuvent être initiés/ sensibilisés à la LVR créole par des **projets pluridisciplinaires et plurilingues** au sein de son établissement.

2. Enseignement de l'EFMP

Les élèves peuvent bénéficier par l'intermédiaire d'un enseignement d'EFMP ou de séances de coanimation en français, d'un enseignement de LVR créole afin de **développer leurs compétences lexicales, grammaticales, syntaxiques, culturelles** dans les différents contextes de communication...auxquels ils sont confrontés.

3. Remédiation et/ou co-animation en LVE

Les élèves peuvent participer à des cours de remédiation et/ou de coanimation en LVE afin de **développer leurs compétences lexicales, grammaticales, syntaxiques, culturelles dans leur langue maternelle/ première et dans la langue cible.**

4. Enseignement de la langue vivante régionale créole

Les élèves peuvent choisir cet enseignement qui vise les compétences du CECRL et qui permettent **l'usage efficace de la langue vivante régionale créole dans diverses situations de communication** et qui a également pour objectif la construction des connaissances linguistiques, culturelles, sociales...

I. UNE VALORISATION QUANTITATIVE

Quels que soient la forme proposée et choisie par les élèves et leur niveau de compétences, l'enseignement du créole est évalué tout au long de l'année. Les différentes évaluations sont comptabilisées dans la moyenne générale trimestrielle ou semestrielle :

- ⇒ Les élèves de troisième ayant suivi un **enseignement facultatif en LVR créole** se verront rapporter un bonus de 10 ou 20 points pour leur DNB.
- ⇒ Les élèves de CAP, de certains BAC Professionnels et de BTS peuvent faire le choix de présenter en LV2, le créole lors de la passation de leur examen. Seuls **les points au-dessus de 10/20** seront comptabilisés dans la moyenne finale de leur diplôme.
- ⇒ Pour les élèves de première et terminale générales et technologiques, la moyenne annuelle de la LVR C est **coefficientée 2 pour chaque année et comptabilisée dans la moyenne finale du contrôle continu**

II. UNE VALORISATION QUALITATIVE

1. **ÉTUDIER LA LVR CREOLE POUR** une maîtrise solide de sa langue maternelle vers une **meilleure compréhension du fonctionnement des autres langues** étudiées :

⇒ *Les activités de comparaison des langues* (étude approfondie et comparative du vocabulaire, du lexique, de la syntaxe et des règles de grammaire) intégrant la langue maternelle, la langue de scolarisation et les langues étrangères permettent un *meilleur développement des compétences métalinguistiques dans les langues*.

2. **ÉTUDIER LA LVR CREOLE POUR** une meilleure connaissance de la culture et l'histoire liées à la langue :

⇒ L'enseignement de la LVR créole permet *une connaissance approfondie et une compréhension fine de l'histoire* des élèves à travers l'étude du patrimoine matériel et immatériel du territoire en arts, en architecture locale, en gastronomie, en toponymie, en tradition...

3. **ÉTUDIER LA LVR CREOLE POUR** une ouverture concrète sur le territoire, la société et vers une découverte de soi :

⇒ *Les sorties culturelles et les activités diversifiées* proposées permettent aux élèves de mieux cerner le monde qui les entoure et de découvrir une *autre pédagogie, centrée sur les projets menés dans la classe*. Ces projets favorisent la participation à des concours (prix Kozarlor, pri Daniel Honoré Lankréol po lékol, pri Boris Gamaleya ...).

⇒ Cette valorisation *développe leur estime de soi*, une meilleure confiance dans leurs compétences et capacités, *une reconnaissance de la valeur de leur culture locale et familiale*, une habitude de la collaboration et de partage entre pairs. Ils contribuent à cultiver la créativité par des productions complexes et réfléchies.

4. **ÉTUDIER LA LANGUE CREOLE POUR** rencontrer des acteurs culturels et mieux préparer son parcours avenir :

⇒ *Les rencontres avec les acteurs culturels* offrent la possibilité aux élèves d'échanger en créole et/ ou en français sur des pratiques artistiques.

⇒ *D'acquérir et/ ou de consolider des savoirs*, des savoirs faire et des savoirs-être.

⇒ Ces rencontres leur permettent également de *découvrir des métiers étoffant ainsi, leur parcours avenir*.

L'apprentissage d'une langue régionale participe à l'ouverture culturelle des élèves. Les élèves peuvent acquérir une meilleure connaissance de leur environnement local, de ce qu'ils sont pour ensuite s'ouvrir sereinement et pleinement sur l'extérieur.

En résumé, choisir l'option Créole c'est :

- Acquérir des points aux examens finaux et tenter d'obtenir une mention.
- Acquérir des connaissances et des compétences solides en langues.
- Acquérir un savoir culturel, patrimonial et historique ainsi que des savoirs faire.
- Acquérir une meilleure connaissance de soi pour faire un choix d'orientation qui me correspond.
- Acquérir une plus grande confiance en soi pour investir pleinement sa scolarité.

Et c'est surtout, apprendre autrement !